

Procédure d'inscription pour les étudiants hors Union Européenne

Les étudiants hors Union Européenne qui souhaitent venir étudier au sein de l'Institut Protestant de Paris doivent impérativement faire une demande de candidature d'entrée en cycle L ou de cycle M selon leur demande.

Dates des inscriptions 2022-2023 : du 15 mai au 13 juillet 2022

Les cours débutent le 6 septembre 2022, l'étudiant doit être sur place dès ce jour.

Dossier pour le cycle L :

- Lettre de motivation d'une page maximum
- La photocopie de vos diplômes (avec traduction en français ou en anglais si ceux-ci ne sont pas en français)
- La copie de la pièce d'identité
- Une attestation d'hébergement en France

Dossier pour le cycle M :

- Lettre de motivation avec présentation du projet de Mémoire
- La photocopie de votre diplôme de Licence (avec traduction si ceux-ci ne sont pas en français ou en anglais)
- Les relevés de notes des trois années de Licence (avec traduction si ceux-ci ne sont pas en français ou en anglais)
- La copie de la pièce d'identité
- Le Mémoire ou la dissertation de Licence (s'il y a)
- Une attestation d'hébergement en France

Les dossiers sont à faire parvenir au secrétariat : secretariat.paris@ipt.edu.fr

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Les inscriptions en Doctorat sont à faire auprès de la Commission de Études Doctorales (Renseignements auprès du secrétariat de la Faculté de Paris : secretariat.paris@ipt.edu.fr)

Les informations relatives aux enseignements proposés par l'IPT-Faculté de Paris sont disponibles sur le site internet de l'IPT : www.iptheologie.fr)

Bien que la préfecture demande aux étudiants étrangers de fournir , avant toute inscription, une attestation de ressources d'un minimum de 615 euros mensuels pour une personne célibataire , le coût moyen de la vie à Paris est bien supérieur à ce montant.

Il convient à l'étudiant arrivant à l'IPT-Faculté de Paris de prendre en compte :

- Le montant du logement (moyenne de 900€/mois pour une studio de 20m2)
- Les frais de nourriture et d'entretien (environ 150€/mois)
- Les achats de livres (environ 200€/ an)
- L'assurance santé (environ 600€/an)
- Les frais de transport (75€/ mois pour un pass navigo intégral)
- Les frais d'inscription à la Faculté (1020€/an en 2022-2023)
- Attestation CVEC (**obligatoire** pour tous les étudiants : 92€ pour 2022-2023)